

La Cour d'appel annule sa condamnation à la prison : le jeune militant catholique bientôt libre !

Author : Riposte Catholique

Categories : [Obs de la Christianophobie](#)

Date : 9 juillet 2013

La bonne nouvelle du jour vient de nous être apportée par le **Salon Beige** :

La Cour d'appel de Paris a condamné Nicolas Bernard-Buss à une amende de 3 000 € (1500 avec sursis) en appel. Il va donc être libéré. Après 21 jours à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Nicolas Bus... [Lire la suite...](#)

[L'observatoire de la Christianophobie](#)